

Vaisselle réutilisable – Conditions générales de mise à disposition

1. La Commune de Lutry met à disposition d'organiseurs de manifestations sur son territoire de la vaisselle réutilisable (12'000 gobelets ou verres à pied), dont la gestion est assurée par Ecomanif SA, Champs Torrens 1, 1400 Yverdon-les-Bains, T : 024 524 40 17, info@ecomanif.ch.
2. La **vaisselle fournie par la Commune (gobelets et verres à pied) est mise à disposition à titre gratuit**, seuls les services de livraison et de nettoyage (obligatoire) sont facturés. Toute vaisselle complémentaire à l'offre de la Commune (assiettes, bols, couverts, etc.) est mise à disposition par Ecomanif SA aux tarifs définis par ce prestataire.
3. **La relation contractuelle est conclue entre Ecomanif SA et l'organisateur de la manifestation.** La Commune de Lutry n'est pas partie prenante. La facture est transmise directement à l'organisateur par Ecomanif SA.
4. La vaisselle est mise à disposition dans la limite du stock disponible. **Les caisses ne sont pas modulables. La commande minimale est d'une caisse.**
5. Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception du formulaire dûment rempli et transmis au plus tard **60 jours** avant la date de la manifestation.
6. **Toute réservation ne devient effective qu'après acceptation de l'offre envoyée à l'organisateur par Ecomanif SA.**
7. Les annulations sont prises en compte au plus tard **10 jours** avant la date de livraison prévue. Des frais d'annulation pourront être facturés par Ecomanif SA après ce délai.
8. Le retour de la vaisselle doit s'effectuer au plus tard **5 jours** après la manifestation.
9. **Le nettoyage est obligatoirement effectué par Ecomanif SA.** Coût indicatif du nettoyage : CHF 0.16/pièce pour les gobelets et CHF 0.27/pièce pour les verres à pied. Changements de tarifs réservés. Pour les autres articles, voir le tarif en vigueur sous www.ecomanif.ch. **Pour des raisons d'hygiène, le contenu de chaque caisse dessellée est nettoyé et facturé.**
10. Coût du transport : variable en fonction de la quantité de caisses. Tarifs indicatifs ci-dessous. Changements de tarifs réservés. Les organisateurs peuvent également assurer le transport par leurs propres moyens (Lieu de prise en charge : Ecomanif SA, Champs Torrens 1, 1400 Yverdon-les-Bains, T : 024 524 40 17, info@ecomanif.ch).

Coût indicatif du transport	
Transporteur	Prix
Poste CH SA	CHF 30.- par caisse (retour compris).
Camion (par Ecomanif SA)	Jusqu'à une palette (20 caisses) : CHF 180.- (retour compris). Autres quantités, voir le tarif en vigueur sous www.ecomanif.ch .



11. Il est vivement recommandé aux organisateurs d'encaisser une consigne remboursable pour chaque verre remis aux utilisateurs. Chaque gobelet ou verre à pied perdu, cassé ou non retourné est facturé à **prix coûtant** à l'organisateur, après décompte d'Ecomanif SA, par la Bourse communale, soit :

Prix des verres non retournés facturés à l'organisateur par la Bourse communale	
Type	Prix par pièce
Gobelet 10 cl.	CHF 1.05
Gobelet 25-30 cl.	CHF 1.05
Gobelet 50 cl.	CHF 1.05
Verre à pied	CHF 3.50

Les caisses de conditionnement sont également facturées à prix coûtant par la Bourse communale en cas de perte ou de casse.

Etat au 20 novembre 2023.